

Montréal, le 8 mars 2023

Par courriel à ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca

Madame la Ministre,

Nous sollicitons une rencontre avec vous dans les plus brefs délais concernant la révision du programme Chèque emploi-service (CES), qui est en cours au ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous sommes un regroupement d'organismes communautaires autonomes dont les membres sont en situation de handicap. L'approche de la direction du soutien à domicile au Ministère dans la conduite de cette révision nous préoccupe. L'incertitude qui plane autour de son contenu alarme les membres de nos organismes pour qui le CES reste essentiel au maintien de leur autonomie. C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer, la décideuse politique au dossier.

Au printemps dernier, la direction du soutien à domicile du Ministère a informé nos organismes de la révision en cours du CES. En avril 2022, des personnes représentant nos organismes ont rencontré une haute fonctionnaire du Ministère dans ce dossier. Au même moment, nous avons transmis au Ministère une plateforme commune de revendications, que vous trouverez ci-jointe, pour remédier aux lacunes du CES. Cependant, c'est le silence de la part du Ministère depuis, malgré des relances de notre part, et nous ignorons tout du contenu de cette révision. Bien qu'une refonte du CES soit l'opportunité d'améliorer le programme, il reste impensable que celle-ci ait lieu sans que les personnes pour qui le CES est essentiel ne soient au cœur des décisions à prendre.

Le CES est un acquis important pour lequel les personnes en situation de handicap se sont battues. Des changements au programme sont nécessaires pour en préserver la viabilité et la pérennité. Nous constatons à l'heure actuelle une augmentation considérable du volume d'heures offertes en soutien en domicile par le biais du CES. Des documents que nous avons obtenus de quatre différents CIUSSS confirment cette augmentation, qui correspond même à 11 % des heures totales offertes en soutien à domicile longue durée pour deux de ces CIUSSS. Nous savons que le succès du virage vers le soutien à domicile vous tient à cœur. Si vous voyez le CES comme un pilier essentiel de la réussite de ce virage – et ce que nous voyons dans les documents des CIUSSS semble le confirmer – nous devons moderniser le programme d'une manière qui assure la qualité et la continuité du soutien. Les autogestionnaires qui font appel au CES pour conserver leur autonomie sont les mieux placés pour nommer les changements qui s'imposent pour atteindre ces objectifs.

Nous espérons donc que nous aurons l'opportunité de vous rencontrer très bientôt. Vous trouverez ci-joint le document de revendications « Le chèque emploi-service a des lacunes :

Proposition de solutions », que nous avons transmis au Ministère en avril 2022. Il y a aussi une lettre d'appui à ces revendications du Collectif des organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH). Cette lettre précise aussi l'importance d'augmenter et d'indexer le salaire des préposées du CES. Ce changement est vital pour pallier l'inflation importante survenue en 2022 et pour aider à mettre fin aux difficultés d'embauche et de rétention auxquelles les autogestionnaires font face.

Les organismes suivants cosignataires de la présente demande de vous rencontrer sont les coauteurs du document de revendications et les organismes membres du CODDPSH :

- Action Femmes et handicap (AFH), de Montréal ;
- l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH), de Montréal ;
- le Centre communautaire Radisson, de Montréal ;
- le Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH), de Québec ;
- Ex aequo, de Montréal ;
- Handi Apte, de Sherbrooke ;
- Le Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (GOPHS) ;
- l'Institut national pour l'équité, l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI – PSH), dont le mandat est national ;
- Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc), dont le mandat est national ;
- le Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA Montréal) ;
- le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH), dont le mandat est national et la portée, internationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Hugo Vaillancourt, agent de défense collective des droits à Ex aequo
Pour les organismes cosignataires
514 288-3852, poste 14
hvaillancourt@exaequo.net

Copie conforme : organismes cosignataires